

Lou papafard moutassin

Numéro 71 17^o année Avril 2019



Le papier motassin, bulletin municipal de la commune de la Motte d'Aigues

LE MOT DU MAIRE

| | |
|----------------------------|-------|
| ▪ SOMMAIRE | P.1 |
| ▪ LE MOT DU MAIRE | P.1 |
| ▪ INSCRIPTIONS SCOLAIRES | P.1 |
| ▪ CEREMONIE DU 8 MAI | P.1 |
| ▪ ÉTAT CIVIL | P.2 |
| ▪ INFORMATIONS MUNICIPALES | P.2-3 |
| ▪ BILLET D'HUMEUR | P.3 |
| ▪ LA RUBRIQUE DE L'ECOLE | P.4-5 |
| ▪ INFORMATIONS DIVERSES | P.6 |
| ▪ LES ASSOCIATIONS | P.7-8 |

Pour la cinquième année consécutive, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les trois taxes communales, à savoir la Taxe d'Habitation, la Taxe Foncière et la Taxe Foncière Non Bâti.

En ce qui concerne l'économie d'énergie, nous allons procéder à l'installation de nouveaux lampadaires dans les rues du village. Il s'agit de lampadaires 4 faces en LED de 50 W. Ils seront programmés pour baisser en intensité en cours de nuit en passant de 50 W à 30 ou 20 W.

Au sujet de la fibre optique, la quasi-totalité de la commune est déjà équipée, le village reste en attente de la pose des boîtiers par la société Axione dans les prochains jours.

La commune et CoteLub ont signé une convention de coopération avec le réseau cinématographique Sud Luberon (Basilic diffusion, cinéma le cigalon de Cucuron).

Ils diffuseront une fois par mois un film à la salle polyvalente.

Des programmes sont disponibles en Mairie.

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2019 - 2020

Les enfants déjà inscrits à l'école de La Motte d'Aigues n'ont pas à renouveler leur inscription y compris pour le passage de la maternelle à l'élémentaire.

En Petite Section de maternelle, seuls les enfants nés en 2016 pourront être inscrits.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2019-2020 seront prises à l'école par la Directrice de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 le vendredi 10 mai 2019.

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- * Livret de famille
- * Carnet de santé (vaccinations)
- * Certificat de résidence délivré par la Mairie (*pour les familles n'ayant pas d'enfant déjà inscrit dans l'école*)
- * Certificat de radiation de l'ancienne école (*sauf pour les élèves de 2016 à inscrire en PS*)

Nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès de l'école le vendredi au 04.90.07.74.80.

(Répondeur téléphonique les autres jours de la semaine où vous pouvez laisser un message avec vos coordonnées et vos disponibilités)

Cérémonie du 8 mai

Le cortège débutera à 11 heures sur le parvis de la Marie jusqu'au monument aux morts où se déroulera la cérémonie de commémoration avec la participation des enfants de l'école primaire. La cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité



PROCHAIN NUMÉRO

Le Prochain numéro paraîtra en juillet 2019. Remettez vos propositions d'articles en Mairie avant le 15 juin 2019. MERCI

ETAT CIVIL

Naissance :

- Maxime Jules Gabin CAVALIER le 3 avril 2019

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Décès :

- Jean Eugène COULON le 27 janvier âgé de 95 ans

- Marie-Christine Anne Louise Odile CADRUL épouse LEMOYNE le 5 mars âgée de 72 ans

La municipalité présente ses sincères condoléances à leurs proches.

INFORMATIONS MUNICIPALES

BUDGET PRIMITIF 2019

Le 03 avril 2019 le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2019.

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :

| | |
|---|---------------------|
| Chapitre 011 - Charges à caractère général = | 260 390.00 € |
| Chapitre 012 - Charges de personnel, frais assimilés = | 458 000.00 € |
| Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante = | 99 435.00 € |
| Chapitre 66 - Charges financières = | 5 000.00 € |
| Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement = | 30 500.00 € |
| TOTAL des dépenses de fonctionnement = | 853 325.00 € |

Recettes de fonctionnement :

| | |
|---|---------------------|
| Chapitre 70 - Produits services, domaines et ventes = | 52 100.00 € |
| Chapitre 73 - Impôts et taxes = | 573 583.00 € |
| Chapitre 74 - Dotations et participations = | 157 642.00 € |
| Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante = | 70 000.00 € |
| TOTAL des recettes de fonctionnement = | 853 325.00 € |

Section d'Investissement

Dépenses d'investissement :

| | |
|--|---------------------|
| Chapitre 16 - Emprunts et dettes = | 25 500.00 € |
| Chapitre 21 - Immobilisations corporelles = | 40 000.00 € |
| Chapitre 041 - opérations patrimoniales = | 35 000.00 € |
| TOTAL des dépenses d'investissement = | 100 500.00 € |

Recettes d'Investissement :

| | |
|--|---------------------|
| Chapitre 10 - Dotations, fonds divers = | 35 000.00 € |
| Chapitre 21 - Virement de la section de fonctionnement = | 30 500.00 € |
| Chapitre 041 - Opérations patrimoniales = | 35 000.00 € |
| TOTAL des recettes d'investissement = | 100 500.00 € |

Vote des subventions aux associations de la commune :

| | | | |
|---------------------------|------------|----------------------------------|----------|
| Convivialité et culture = | 100.00 p | GDA Sud Luberon = | 100.00 p |
| Clic soleil 'âge = | 100.00 p | Fondation du patrimoine = | 120.00 p |
| Amicale Laïque = | 700.00 p | EPGV Sud Luberon = | 100.00 p |
| Comité des fêtes = | 5 000.00 p | Les Amis du Temple Motassin = | 100.00 p |
| Société de chasse = | 100.00 p | L'Aglandau = | 100.00 p |
| Gymnastique volontaire = | 100.00 p | Association Maires de Vaucluse = | 400.00 p |
| 3 ^{ème} Age = | 100.00 p | Arts et loisirs = | 400.00 p |
| Coopérative scolaire = | 2 350.00 p | Association La Sauvi = | 100.00 p |
| Le chant des vauçèdes = | 100.00 p | Maison Familiale Rurale = | 100.00 p |

INFORMATIONS MUNICIPALES (Suite)

Taux d'imposition

Le 21 mars 2019 le Conseil Municipal a voté les taux d'imposition de l'année 2019, à savoir :

Taxe d'habitation : 12.00%

Taxe foncière (bâti) : 15%

Taxe foncière (non bâti) : 21.72%

Ces taux n'ont pas été augmentés depuis 2015

Elections européennes

Elles se dérouleront le **DIMANCHE 26 MAI 2019** en Mairie de la Motte d'Aigues

Le scrutin sera ouvert à **8H00** et clos le même jour à **18H00**.

**Tout électeur devra présenter au moment du vote
une pièce d'identité en cours de validité pour justifier de son identité.**



Pour les élections européennes, les inscriptions sur la liste électorale sont closes depuis le 31 mars 2019.

Le site internet de la commune a changé de look !

Il reste accessible à l'adresse habituelle :

<http://www.lamottedaignes.fr>

Nous le souhaitons plus agréable et plus fonctionnel.

N'hésitez pas à nous adresser des photos !



Repas des « Aînés »

Le 22 janvier 2019, la municipalité a offert son traditionnel repas aux « aînés » de la commune pour la nouvelle année. Rires et bonheur étaient les principaux invités de cette belle journée, merci à tous nos aînés pour leur dynamisme et leur bonne humeur.



Marché Nocturne : Le marché nocturne reprendra tous les jeudis soirs du 6 juin au 29 août.

Billet d'humeur

Poubelles « Ordures ménagères »

Que faut-il à certains habitants de La Motte d'Aigues en ce qui concerne les déchets, les encombrants, etc... ?

Nous avons la **GRANDE CHANCE** d'avoir une déchetterie (ou « Pôle environnement ») non loin de là et ce gratuitement. Pour les déchets verts une benne est à disposition au pôle environnement, quant aux encombrants, sur RDV la communauté de communes offre gratuitement le ramassage.

Cependant, je constate un manque de civisme « chronique » de la part de certains « chapacans » comme l'on dit en provençal, qui remplissent les poubelles d'ordures ménagères avec ferrailles, gravats, cagettes bois ou en fer, cartons (non pliés) alors qu'il y a des containers près de la Mairie et du centre commercial, etc... Donc des objets divers et variés, mais pas ALIMENTAIRES. Il a fallu remplacer 2 conteneurs à ordures ménagères récemment sur le Plan Nord...

Que personne ne soit surpris, si un jour, la taxe ordures ménagères augmente...

A bon entendeur, salut.

Mme R. une habitante désolée et choquée.

Planétarium dans la salle polyvalente



Mars 2019 : Scrabble scolaire pour les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2



Plusieurs élèves des deux classes ont été qualifiés lors du concours de Scrabble scolaire et ont participé à la finale régionale à la Tour d'Aigues le 16 mars 2019.

Félicitations à Fabio D. qui est arrivé en deuxième position et qui participera à la finale nationale à Paris au mois de mai.

Ateliers de recyclage et fabrication d'écobriques dans la classe de CP-CE1



Avril 2019 : Le carnaval



INFORMATIONS DIVERSES

Dimanche 19 mai « Place aux Sports ! » à l'hippodrome de Cavailon !

Démonstrations, stands d'information, initiations et spectacles seront au centre de la manifestation gratuite, baptisée « Place aux Sports », organisée dimanche 19 mai, de 10h à 18h, à l'hippodrome de la Durance, à Cavailon. Ce rendez-vous, proposé pour la toute première fois par le Conseil départemental, fera la part belle à de nombreuses disciplines. Le public sera ainsi convié à s'initier à de nombreuses disciplines et à assister à des démonstrations. Un vide-grenier « sportif » sera par ailleurs organisé de 10h à 14h (inscription gratuite au 04 32 75 14 87). De quoi passer une belle journée en famille ou entre amis, d'autant qu'il sera possible de faire une pause gourmande sur place. Enfin, deux spectacles (BMX, VTT trial et trottinettes acrobatiques) rythmeront cette journée.



15 et 16 juin Terroirs en fête



Le samedi 15 et dimanche 16 juin, au Parc de l'Arbousière à Châteauneuf-de-Gadagne, venez à la rencontre des agriculteurs et des artisans qui font rayonner les terroirs vaclusiens. Au menu de cette fête gratuite, des dégustations, des animations pour les enfants et un marché nocturne à l'esprit « guinguette » le samedi soir.

Horaires : Samedi 15 juin de 13h à 22h30 - Dimanche 16 juin de 10h à 19h

Informations : www.vaucluse.fr ou www.facebook.com/terroirsenfete

REZO POUCE

Pour des raisons financières le monde rural connaît des difficultés à créer des transports collectifs qui permettraient aux populations de rejoindre des zones plus actives en terme d'emplois, d'activités culturelles, de loisirs,...etc

Un des principaux enjeux du monde rural aujourd'hui est de faciliter la mobilité, en particulier des populations vivant en milieu défavorisé, en situation de précarité de mobilité mais également des jeunes.

Sur ces territoires de nombreuses voitures circulent la plupart du temps avec des places disponibles et même souvent en autosolisme.

REZO POUCE est le premier réseau d'autostop organisé créé en France. Il concerne essentiellement les jeunes à partir de 16 ans et les personnes en situation de précarité de mobilité, il propose un nouveau mode de transport.

Avec REZO POUCE c'est quand je veux, où je veux, il suffit de vous rendre à un « arrêt sur le pouce » quand vous voulez, sans avoir anticipé votre trajet. Que je sois passager ou conducteur, je m'inscris une seule fois sur internet ou dans un lieu relais (mairie ou association locale), l'inscription est gratuite, je signe la charte REZO POUCE, je fournis ou présente une pièce d'identité et j'obtiens ma CARTE POUCE

(avec photo et n° identifiant) ainsi que l'ensemble du kit mobilité.

J'utilise REZO POUCE :

- **PASSAGER :** dès que j'ai envie de me déplacer, je lance l'application ou je me rends à un « arrêt sur le Pouce » muni de ma fiche destination.

- **CONDUCTEUR :** je colle mon autocollant sur le pare-brise de mon véhicule. Je lance l'application à chaque trajet ou lorsque je passe devant un arrêt, je jette un coup d'œil pour prendre un passager qui va dans la même direction.

L'arrêt sur le pouce se trouvera sur un axe portant un flux important de véhicules, l'arrêt sera situé dans une zone bien visible et sécurisée.



Bloctel contre la prospection téléphonique

Depuis le 1er juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site www.bloctel.gouv.fr. Il recevra par e-mail une confirmation d'inscription sous 48 heures. Il convient que le consommateur vérifie que le message soit bien arrivé dans sa boîte mail et si nécessaire, qu'il regarde dans les spams. En effet, l'inscription ne sera prise en compte que lorsque le consommateur aura cliqué sur le lien hypertexte qui sera présent dans ce courriel.

Le consommateur sera alors protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de son inscription qui lui sera envoyée par email. Il aura alors accès à son espace personnel en ligne qui lui permettra de gérer son compte.



Nouvelles consignes de tri pour les emballages

A partir du 22 avril, chez vous, tous les emballages se trient. Recyclons plus ! Désormais vous pouvez déposer tous les emballages vides, sans exception, dans la colonne « Papiers & Emballages ».

Vous recevrez prochainement une information détaillée dans votre boîte aux lettres.

Pour plus d'information : 04 90 08 45 78 ou service.dechets@cotelub.fr

LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de la Motte d'Aigues fait peau neuve !!!

Primaël Papin et moi même Melanie Servaes, avons repris la tête du comité des fêtes !

Nous resterons sur le chemin déjà tracé de l'ancien bureau en espérant y apporter des améliorations.

Nous avons besoin de chacun d'entre vous pour nous aider à dynamiser chacune des manifestations et à faire en sorte de garder notre village vivant.

Pour tous renseignements, suggestion ou simplement envie de vous investir avec nous !!!

vous pouvez nous contacter au : 06 82 01 27 87

À très bientôt le nouveau comité des fêtes !!!

L'association des parents d'élèves

Bonjour, l'association des parents d'élèves organise :

- le week-end du 15 et 16 mai prochain le salon du bien être (conférences exposants ...). Restauration et buvette sur place à la salle polyvalente et salle de la remise.

- le vendredi 28 juin à l'issue de la kermesse de l'école, l'association organise un grand repas avec animation sous les cerisiers ouvert à tous mais uniquement sur réservation (bulletins d'inscription à retirer à la mairie).

- le marché aux plantes aura lieu le 22 septembre

Pour rappel l'association des parents d'élèves de l'école de La Motte d'Aigues organise des manifestations dans le but de récolter des fonds pour les sorties et activités scolaires des élèves de l'école de La Motte d'Aigues.



Le bureau de l'association, merci de votre aide !

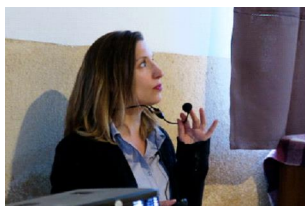
Virginie Burlot

Les Amis du Temple Mottassin

Le 01 février 2019 s'est tenue notre Assemblée Générale annuelle au temple. Celle-ci a approuvé les rapports moral et financier présentés par le Conseil d'Administration, pris connaissance du budget prévisionnel de l'exercice à venir et élu un nouveau dirigeant.



Le 24 février 2019 a eu lieu notre première manifestation de l'année. C'était la conférence "Alimentation et modes de vie des sociétés préhistoriques" par Gwenaëlle GOUDE, chercheuse au CNRS et habitant notre village. Cette manifestation, a connu un grand succès. Merci à Gwenaëlle de nous avoir fait partager ses connaissances et sa passion pour le sujet. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le site internet du temple <http://templelamotte.eu/conference-alimentation-prehistoire-2/>



Le dimanche 7 avril 2019 à 16h30 a eu lieu un concert du septuor Non Tacet comportant des chanteurs et des instrumentistes. Leur répertoire, extrêmement varié, comprend aussi bien des chants sacrés que des œuvres profanes tirées d'opéras, ou populaires.

Le samedi 18 mai 2019 à 17h nous vous invitons à une conférence « Comprendre la pollution par les éléments métalliques : Faut-il avoir peur des "métaux lourds" ? » par Jean-Claude BOLLINGER (Professeur émérite de chimie de l'Environnement) et qui habite notre village.

Plus de détails sur notre site internet à la rubrique "actualités" 15 jours avant leur déroulement :

<http://templelamotte.eu/actualites/>

Si vous voulez rejoindre notre Association, un bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site du temple

<http://templelamotte.eu/nouvelle-association/>, la cotisation annuelle est de 10 ".

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le Président Lucien Gardiol.

Tél : 04 90 77 75 87 ou amistemlemottassin84@orange.fr

L'Aglandau

Restauration et mise en valeur de l'Eglise St Florent - La Motte d'Aigues

L'Eglise St Florent de la Motte d'Aigues a été construite au XIV^{ème} siècle à l'entrée du village de La Motte d'Aigues puis agrandie au cours des siècles suivants.

Elle se présente avec une nef unique de deux travées voûtées, une abside polygonale et deux chapelles latérales. La façade occidentale, ouvrant sur un parvis, est percée d'une porte ornée de bossages et elle est couronnée d'un clocher mur à 2 baies.

L'état actuel de l'édifice incite à entreprendre des travaux de restauration et de mise en valeur de l'intérieur de l'église, de la façade et son clocher.

D'importantes traces d'humidité nécessitent de remplacer les enduits par un enduit au mortier de chaux.

Cette première opération de réhabilitation de l'Eglise St Florent a comme objectif de mettre en valeur le patrimoine rural de la commune auquel sont attachés les villageois. Ce projet de restauration est mené conjointement avec : La commune de La Motte d'Aigues, propriétaire et maître d'ouvrage.

L'Association l'Aglandau, animateur du projet.

L'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) qui apporte son expertise technique.

La Fondation du Patrimoine qui organise le lancement d'une campagne de mobilisation du mécénat populaire.

Cette souscription publique à destination des particuliers et des entreprises est lancée à partir de ce mois de mars et elle a pour objectif de contribuer au financement de cette restauration.

Un bulletin de souscription est à votre disposition à la mairie de La Motte d'Aigues.

Contacts :

Association l'AGLANDAU

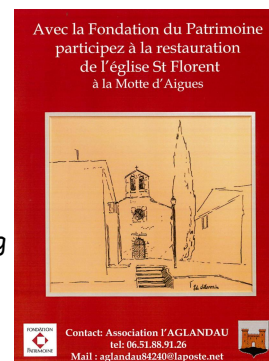
tel : 06.51.88.91.26

mail : aglandau84240@laposte.net

Fondation du Patrimoine

tel : 04.91.39.56.70

mail : paca@fondation-patrimoine.org



Convivialité et Culture à La Motte

Bonjour à tous,



Au moment où l'actualité nous rappelle sans arrêt que « tout » se fait par Internet, vous vous sentez peut-être mal à l'aise à l'idée de faire votre déclaration d'impôt, de suivre vos remboursements de Sécurité Sociale ou de demander le renouvellement de vos papiers d'identité par ordinateur ; peut-être avez-vous aussi du mal à utiliser ce moyen pour prendre rapidement un rendez-vous chez un médecin ou à l'hôpital, avec Doctolib ; connaître l'état de son compte en banque, savoir si une somme a été prélevée ou versée peut être su instantanément, même le dimanche ... mais à condition d'utiliser l'ordinateur ; et les petits-enfants ne sont pas toujours disponibles pour vous aider. Dans ce cas, n'hésitez pas, contactez-nous : notre club informatique se fera un plaisir de vous initier tranquillement à tout cela, en suivant votre rythme - même si vous n'avez aucune connaissance mais beaucoup d'appréhension. Nous aussi, nous sommes à la retraite et nous avons tout notre temps... Pour prendre rendez-vous : Claudine Bideau : 04 90 07 75 82.

Je vous rappelle que nous ne faisons pas que de l'initiation à l'informatique, mais aussi à la peinture (acrylique, huile, pastel..), au modelage ; on peut se mettre à l'argile à n'importe quel âge et c'est une activité particulièrement reposante ; pas de souci, si vous n'avez jamais eu d'activité artistique, vous travaillez en 3 dimensions, ce qui est beaucoup plus facile que le dessin où il faut assimiler quelques notions de perspective.

Vous pouvez aussi venir jouer avec nous à des jeux de société (le lundi après-midi, pratiquer de la couture, du patchwork, du tricot, du boutis : toutes ces dames du club vous donneront de merveilleuses idées pour développer votre créativité.

Si vous aimez marcher - mais de façon raisonnable- nous organisons plusieurs samedis par mois des marches d'environ 2h30, à la portée de tous.

Nous espérons vous avoir donné envie de nous rejoindre ; toujours le même numéro pour tout renseignement :

04 90 07 75 82 ou 06 03 16 46 88. A bientôt peut-être!

